Compte rendu du conseil municipal du 10 septembre 2014

Etaient présents : Laurent BOUCARUT

Rémy CLENET

Eva BARONNET-ROCHE Solweig DECORNEILLAN

Christine CROUZIER Yolaine ANDRIEU Fabrice LEUDIERE Stephane AGRICOL Didier VERSTRAETE

Excusés: Martine FERNANDES

Veronique BARBIER-CASTILLO

DÉLIBERATIONS

- 1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 01/07/2014 à l'unanimité du conseil.
- 2/ Modification du budget 2014 approuvé à l'unanimité du conseil.
- Présentation et approbation du règlement intérieur des temps périscolaires à l'unanimité du conseil.
 Ce règlement sera distribué a tous les parents d'élèves et afficher a l'école.
- 4/ Les tarifs des temps d'activités périscolaires ont été validés et approuvés à l'unanimité du conseil.

1 activité : 14 € par période 2 activités : 25 € par période

activité ponctuelle en maternelle 10 €

- 5/ Le conseil a autorisé le maire a signé la convention de formation Certiphyto afin de mettre en place une formation pour un titulaire de la mairie sur l'emploi des produits phytosanitaires (ex: désherbants).
- 6/ Face au nombre croissant de demandes de prêt de matériel présentées

par

les associations et habitants du village auprès des services municipaux un règlement précisant les modalités et les conditions de mise à disposition du matériel communal a été approuvé à l'unanimité du conseil.

du

Une information sera délivré a l'intention des associations et habitants village.

- 7/ Devant le manque d'intérêt pour la commune le conseil a décidé à l'unanimité de ne pas renouveler l'adhésion de la commune à la Fédération des Communes Forestières.
- 8/ Le conseil a donné à l'unanimité son accord pour le reversement à la commune de 25% du produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) par le syndicat départemental d'électricité.
- 9/ Les travaux d'électrification dans l'ancien village financés en totalité par le syndicat mixte à Cadre Départemental du Gard (SMDE) ont été approuvé à l'unanimité par le conseil.
 Le conseil a donné également sont accord pour profiter de ces travaux et refaire sur une partie du village l'éclairage public avec une technologie LED pour réaliser des économies d'énergie.

AFFAIRES COMMUNALES

- 1/ Un point a été fait sur la rentrée scolaire 2014/2015 pour constater la mise en route des activités des temps périscolaires avec quelques aménagements d'organisation a mettre en place dans les semaines a venir.
- 2/ Travaux prévus sur la commune

Comme approuvé par le conseil municipal des travaux, de renforcement et d'enfouissement du réseau électrique, de renforcement de l'éclairage public vont avoir lieu très prochainement dans une partie de l'ancien village.

Des que la mairie sera informé des dates précises des travaux une communication sera faite à l'ensemble des habitants de la commune et en particulier vers les riverains qui seront concernés par ces travaux.

L'ordre du jour étant épuisé le conseil s'est terminé à 21 heure 45